

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 7 MAI 2019

### **Bernard LE ROUX (RACING 92)**

*Racing 92 / Stade Français Paris du dimanche 5 mai 2019 (J24 TOP 14)*

#### **Citation**

A la suite de la rencontre Racing 92 / Stade Français Paris, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Bernard LE ROUX pour une action ayant eu lieu à la 52<sup>e</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Bernard LE ROUX est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 15 mai 2019**.

M. Bernard LE ROUX n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Laurent TRAVERS (RACING 92)**

*Racing 92 / Stade Français Paris du dimanche 5 mai 2019 (J24 TOP 14)*

#### **Rapport des officiels**

A l'issue de la rencontre Racing 92 / Stade Français Paris, les arbitres n°4 et n°5, désignés sur la rencontre, ont signalé, dans leurs rapports, le comportement de M. Laurent TRAVERS, entraîneur du Racing 92.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Laurent TRAVERS et le club du Racing 92 sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 15 mai 2019**.

M. Laurent TRAVERS n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Piginala TALAAPITAGA (SA XV CHARENTE RUGBY)**

*SA XV Charente Rugby / Oyonnax Rugby du dimanche 5 mai 2019 (J30 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / Oyonnax Rugby, M. Piginala TALAAPITAGA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 40<sup>e</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Piginala TALAAPITAGA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 15 mai 2019**.

M. Piginala TALAAPITAGA est suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Benjamin GELEDAN (OYONNAX RUGBY)**

*SA XV Charente Rugby / Oyonnax Rugby du dimanche 5 mai 2019 (J30 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / Oyonnax Rugby, M. Benjamin GELEDAN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 40<sup>e</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Benjamin GELEDAN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 15 mai 2019**.

M. Benjamin GELEDAN est suspendu dans l'attente de cette audience.



## **Yan RUEL GALLAY (US MONTALBANAISE)**

*Biarritz Olympique Pays Basque / US Montalbanaise du dimanche 5 mai 2019 (J30 PRO D2)*

**Carton rouge**

A l'occasion de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / US Montalbanaise, M. Yan RUEL GALLAY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 74<sup>e</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Yan RUEL GALLAY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 15 mai 2019**.

M. Yan RUEL GALLAY est suspendu dans l'attente de cette audience.

---

## **CONTACT PRESSE**

Emmanuelle Varron - emmanuelle.varron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

